

# LASCHAMPS

Avec cette promenade bucolique au milieu des prés, prenez votre temps et vos repères, et partez à la rencontre des quatre villages, de la nature et de ses habitants...

## Départ

Parking en haut du village de Laschamps à côté du magasin de poterie.

## Itinéraire

Suivre le large chemin balisé en rouge et blanc (GR4).

En 1, au premier carrefour à 250m du départ, quitter le GR pour prendre le 1<sup>er</sup> chemin à gauche.

À la rencontre d'un autre chemin perpendiculaire 2, continuer tout droit par un petit sentier au milieu des genêts, entre les champs, avec le puy de Mercœur à droite. Le sentier est étroit, attention au croisement d'autres usagers (cavaliers, vététistes...) et aux grandes flaques d'eau par temps de pluie.

En 3, laisser le 1<sup>er</sup> chemin à gauche et continuer tout droit sur 500 mètres avec la forêt à gauche et les prés à droite.

En 4, s'engager sur le 2<sup>e</sup> chemin à gauche qui descend entre les arbres.

Au carrefour des chemins 5, continuer toujours tout droit jusqu'au village de Beaune.

En 6, rester sur la gauche. Arrivé à la route à Beaune, l'emprunter sur 50 mètres à droite, puis tout de suite après, la première rue à gauche (rue du Four). Passer devant la fontaine abreuvoir avec vue sur l'église, monter tout droit sur 100 mètres. Au bout de la rue, choisir sur la gauche, passer devant le lavoir blanc et tout de suite après, monter à droite, passer sous l'église en la laissant sur la gauche (rue de la Côte) et poursuivre toujours tout droit dans la rue montante, laquelle est goudronnée jusqu'à la dernière maison (chemin de la Croix-de-Beaune).

Au sommet de la côte, toujours tout droit, laisser les chemins qui partent à droite ou à gauche.

En 7, laisser la première rue goudronnée qui part à gauche, continuer tout droit pour arriver à Chatrat (rue des Fontanilles).

Prendre en-dessous de la croix la rue du Four puis, à hauteur du four à pain et du lavoir, la première rue à droite (chemin de Greleix) et rejoindre la route D5 8 que l'on emprunte à gauche sur 200 mètres. Poursuivre par le premier grand chemin large à gauche qui part en légère montée. Le suivre toujours jusqu'au village de Manson.

En arrivant aux premières maisons de Manson, le chemin devient goudronné. Descendre pour croiser la route D 90, la garder à gauche jusqu'au virage. Dans ce

virage, préférer le chemin juste à gauche de la source de l'Artière 9 (balisage en jaune et interdit aux véhicules sauf riverains).

La montée est forte, suivre le chemin toujours tout droit (laisser le chemin qui part à droite) jusqu'à arriver au sommet de la côte avec une très jolie vue sur le puy de Dôme 10, choisir à droite à ce sommet de côte.

En arrivant sur la route 11, s'y engager sur la gauche pour rejoindre le parking de la chapelle Saint-Aubin 12.

Traverser la route et rejoindre la chapelle Saint-Aubin par le passage aménagé (cf. panneau de la chapelle). Après un aller et retour à l'intérieur de l'enclos de la chapelle, au sortir du portail descendre sur 50 mètres entre les deux conifères avec les deux abreuvoirs sur notre droite pour rejoindre le passage aménagé (rouleaux aciers au sol) et continuer sur le chemin à gauche en direction de la route.

Arrivé à la route, l'emprunter sur la droite sur 500 mètres. À la fin de la descente, dans le plat, prendre le premier chemin à gauche dans les prés au niveau d'un arbre isolé 13, suivre ce chemin en restant toujours à droite.

En 14, on rejoint le sommet de la côte. Rester à droite pour descendre le grand chemin empierré jusqu'à Laschamps.

À mi-chemin, panneau d'information sur Laschamps en 15.

Arrivé sur la route D52, soit continuer le long de la route pendant 200 mètres pour rejoindre le parking, ou choisir le chemin en biais à droite pour aller se promener dans le village, à la découverte de l'église et du « Coudert ».



Laschamps

## FICHE TECHNIQUE

**DURÉE :** 4 h

**DÉNIVELÉ :** 300 m

**DISTANCE :** 14 km

**NIVEAU :** randonnée. Prendre le temps de flâner, de s'arrêter, de pique-niquer...



# CONSEILS PRATIQUES

## Particularités des itinéraires

Les temps indiqués ne sont pas les temps effectifs de marche mais des temps nécessaires pour réaliser ces balades et randonnées tenant compte d'un public familial, des temps de pause, de découverte, de photos...

Ils sont prévus larges et en rapport avec le peu de difficultés techniques.

Il est recommandé de partir plutôt en début de journée pour les randonnées et d'en profiter pour prendre son temps et pique-niquer, ou de partir en début d'après-midi.

**Les balades** sont idéales avec de jeunes enfants. À partir de 5-6 ans.

**Les randonnées** sont tranquilles. Pour marcheurs à partir de 7-8 ans.

**Les randonneurs confirmés** pourront donc compter moins de temps et éventuellement enchaîner randonnées et balades d'un même site pour une longue randonnée à la journée.

## Avant de partir

Quels que soient votre niveau et l'itinéraire choisi, il est conseillé d'être bien chaussé (au minimum une paire de chaussures de marche avec semelles crantées), de prendre des vêtements de saison sans oublier, quelle que soit la météo du matin, la casquette, les lunettes de soleil et la crème solaire à la belle saison ou, à l'inverse, des protections contre la pluie. Le parapluie est un excellent ami du randonneur à condition qu'il n'y ait pas de vent et de faire attention aux branches basses.

De nombreux sites agréables permettent des pauses régulières (sommets du puy de Dôme, par exemple) : prenez le temps d'admirer le paysage, grignotez et hydratez-vous régulièrement. Dans tous les cas, emportez suffisamment d'eau potable (1 litre par balade et par personne est le minimum, selon la chaleur et la durée), le ravitaillement en eau n'étant généralement pas possible, les sols volcaniques absorbent l'eau !

Pensez à un casse-croûte pour les promenades et à un bon pique-nique pour les randonnées.

Évitez de partir seul et communiquez à une tierce personne votre itinéraire et votre heure estimative de retour (Si vous modifiez votre programme, n'oubliez pas de prévenir cette personne !).

Prenez connaissance du bulletin météorologique local.

Emportez les numéros des secours (**Numéro d'urgence : 112, Peloton gendarmerie de montagne au Mont-Dore : 04 73 65 04 06**). La couverture de réseaux de téléphonie mobile est excellente sur tous les secteurs mais il peut y avoir des zones « blanches ». En cas de doute, renseignez-vous auprès du peloton de

## Sur les sentiers et chemins

gendarmerie de montagne basé au Mont-Dore (orages, vent...).

Dans la chaîne des Puys, nous sommes pratiquement toujours sur des terrains privés. Des agriculteurs, des chasseurs, des propriétaires forestiers, des propriétaires privés, des collectifs gestionnaires de biens sectionaux acceptent, sous certaines conditions, de laisser le passage aux loisirs non motorisés. Ainsi, une convention a été signée en 2003 entre une association de propriétaires (Dômes Union) et le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le parc des Volcans a ainsi pu engager des travaux importants d'aménagement de sentiers (versant nord du puy de Dôme, versants nord et est-sud du puy de Pariou...) pour protéger les milieux, sécuriser les cheminements sur des terrains privés, avec une importante campagne de communication sur ces milieux fragiles. En contrepartie, les propriétaires autorisent le passage. Cette circulation pédestre, parfois cycliste ou équestre, doit respecter le **Code de bonne conduite** qui suit :

- conformez-vous aux indications de ce topoguide, faites attention aux recommandations lors des intersections et réfléchissez en cas de doute (éventuellement revenez sur vos pas si on a oublié une lecture !);
- ne pas vous écarter pas des sentiers et ne coupez pas les trajectoires ;
- gardez vos distances en présence d'un troupeau de moutons ;
- tenez les chiens en laisse ;
- aucun déchet, d'aucune sorte, même alimentaire, pour ne pas modifier l'équilibre naturel ;
- ne cueillez pas les fleurs, elles seront fanées avant votre retour. Certaines sont rares et protégées, certaines sont toxiques, comme le bouton-d'or, certaines font partie du club des « très belles mais cruelles » (TBMC) et toutes sont utiles dans l'écosystème ;
- ne jetez pas de pierres, et faites attention à ne pas les faire rouler non plus.
- pas de bruit excessif.

## SÉCURITÉ

Le Massif central, et plus particulièrement l'Auvergne, est considéré comme le château d'eau de la France ! Avec 1 200 à 1 500 litres au m<sup>2</sup> par an, la chaîne des Puys est bien arrosée. Ainsi, même en été, la pluie peut rendre les sentiers et les rondins en bois des escaliers extrêmement glissants.

Un téléphone portable avec la batterie chargée peut être d'un réel secours en cas d'accident. Le numéro des secours est le **112**.

La pratique des sentiers proposés reste sous votre propre et entière responsabilité. Ni l'auteur ni l'éditeur

# CONSEILS PRATIQUES

ne sauraient être tenus pour responsables des accidents qui résulteraient de l'utilisation de cette fiche rando.

## BALISAGE

Les itinéraires proposés dans ce site internet sont le plus souvent des créations originales, reprenant parfois des tracés incontournables (pas d'autre cheminement possible), avec des indications uniquement par les textes, sans aucun balisage propre à ces itinéraires. Ainsi, ce sont des marques et panneaux d'autres itinéraires qui servent de repères à certains changements de direction. Vous rencontrerez les marquages suivants : un double trait blanc et rouge pour les itinéraires de grande randonnée : GR (GR 30, GR 441...) et des marquages jaunes, verts ou bleus pour des itinéraires de petite randonnée (PR).

En complément de cette fiche rando, vous pouvez vous munir de la carte topographique au 1/25 000 IGN Top 25 chaîne des Puys n° 2531ET.

En cas de secours, elle permettra de communiquer votre position précise aux sauveteurs.

## ÉQUIPEMENT

- de bonnes chaussures de marche (pas trop souples) avec une semelle crantée ;
- un sac à dos pouvant contenir l'eau, le casse-croûte ou les en-cas, un bonnet, des gants légers, un coupe-vent, un vêtement chaud, une cape de pluie ;
- la crème solaire, les lunettes et un chapeau ;
- un couteau de poche, des lacets de rechange, une petite trousse à pharmacie ;
- jumelles, appareils vidéo et photo, en surveillant le poids du sac ;
- un bâton de marche ou de préférence une paire (facultatif).

## EN RANDONNÉE

- rester toujours en deçà de ses limites physiques ;
- s'adapter face à des difficultés imprévues (terrain, météo...), quitte à modifier ou à renoncer à une randonnée (humilité et sagesse sont de grandes qualités en montagne).

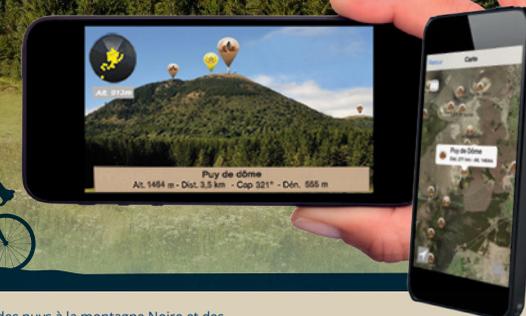
# Massif Central sommets

PUYS, SOMMETS, COLS, LACS, REFUGES, VILLAGES, CHAPELLES, ATTRACTIONS, ETC...

Balayez l'horizon  
et identifiez  
tous les sommets  
qui vous entourent

Télécharger dans  
l'App Store

ANDROID APP ON  
Google play



De l'Ardèche au gorges du Tarn, de la chaîne des puys à la montagne Noire et des Cévennes au plateau des 1000 vaches : Plus de 300 sommets et quelque 120 volcans référencés dans cette application qui couvre tout le Massif Central.

EDITIONS LES GUIDES GOURSAU  
www.guidesgoursau.fr